

Berne, le 20 juillet 2009

Retrait de Lot de Clavubactin comprimés 50/12.5 mg, Lot 080723

Chères clientes, chers clients

Dans le courant de cette année, vous vous êtes procurés l'antibiotique Clavubactin 50/12.5 mg du lot 080723.

Il a été constaté qu'au cours du processus de fabrication, quelques comprimés ont été exposés à un taux d'humidité plus élevé. Cela a conduit, en raison d'une dégradation accélérée de substance active (particulièrement de l'acide clavulanique), à une coloration brune des comprimés. Les comprimés de couleur jaune clair, c.-à-d. sans changement de couleur, ne sont pas concernés.

Ce défaut de qualité n'a pas d'influence sur la sécurité du produit, c.-à-d. qu'il n'est pas nocif pour l'animal. Toutefois, l'efficacité des comprimés peut-être mise en question. Pour cette raison, comme communiqué par téléphone, nous avons décidé d'effectuer un retrait de lot.

Le fabricant de Clavubactin nous a assuré qu'il ne s'agissait que d'un incident isolé et que, par conséquent, les autres lots ou dosages de Clavubactin ne sont pas affectés.

Pour Graeub, la qualité des produits et la sécurité des patients compte en premier lieu. Nous tenons à nous excuser pour ce défaut de qualité et pour le désagrément engendré.

Pour des questions supplémentaires, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone au 031 980 27 27.

Meilleures salutations.

Dr. E. Graeub SA

Dr. méd. vét. L. Hung
Directrice

Dr. pharm. N. Kosmeas
Responsable AQ